AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-4-67 635330

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, ~~INDRE & LOIRE~~, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL **15 F.** XXXXXX 25 F

A PROPOS DES ECHECS DANS LA LUTTE CONTRE LES ACARIENS

Depuis l'apparition des insecticides systémiques la lutte contre les acariens, (Araignées rouges et araignées jaunes) ne posait plus de problème dans les vergers. Un ou deux traitements avec un produit systémique, les traitements dirigés contre le Carpocapse effectués avec des produits efficaces contre ces ravageurs et éventuellement une application avec un acaricide spécifique d'été en fin de saison suffisaient pour éviter ou limiter leur pullulation. Maintenant il n'en est plus de même. Les échecs sont de plus en plus fréquents dans la lutte contre les acariens dans les vergers.

Ce phénomène de résistance ou d'accoutumance va en s'amplifiant et de nombreux arboriculteurs se demandent si toutes les espèces d'acariens sont aussi difficiles à détruire, quels sont les produits susceptibles de devenir inefficaces, pourquoi ce phénomène apparaît dans certains vergers et enfin quelles sont les précautions à prendre pour éviter ou résoudre ce problème ?

Les principales espèces que l'on rencontre dans les vergers sont : l'Araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi), le Tetranyque de l'aubépine (Amphytetranychus viennensis) l'Araignée jaune (Tetranychus urticae) et le Bryobe (Bryobia practiosa). C'est la première espèce qui semble la plus répandue. Malheureusement des observations faites dans certains vergers montrent qu'elle est parfois difficile à détruire et que les traitements classiques donnent des résultats de plus en plus décevants. Il en est de même pour le Tetranyque de l'aubépine et l'Araignée jaune. Aucune observation particulière n'a été faite sur le Bryobe qui est beaucoup moins répandu. Il semble donc que, pratiquement, toutes les espèces rencontrées peuvent devenir réfractaires aux traitements.

On a cru d'abord que cette résistance ou accoutumance était liée à un seul produit, à une seule matière active : Parathion, Déméton, etc... Mais les enquêtes effectuées dans les vergers et confirmées par des essais de laboratoire ont montré qu'en fait il s'agissait de résistance ou d'accoutumance non à une matière active déterminée mais à un groupe chimique bien défini, le groupe des organo-phosphorés. Malheureusement dans la pratique la très grande majorité des matières actives utilisées contre les acariens, à l'exception de la plupart des acaricides spécifiques d'été sont des organo-phosphorés. De ce fait le choix d'un produit ne risquant pas de provoquer ce phénomène de résistance ou d'accoutumance devient difficile.

Avant d'aborder les causes qui sont à l'origine d'échecs dans la lutte contre les acariens, il n'est peut-être pas inutile de souligner que la plupart des insecticides utilisés ont une action néfaste sur la faune utile. Ils détruisent souvent prédateurs et parasites des ravageurs, provoquent un déséquilibre biologique en faveur des acariens dans le cas qui nous intéresse. D'autre part, certaines recherches sembleraient prouver que certains produits antiparasitaires favorisent la pullulation des acariens.

G. RIBAULT
Protection des Végétaux
ORLEANS

(à suivre)

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

13

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Dans les vergers des départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Vendée, de la Vienne et des Deux-Sèvres y compris la région de la Gâtine, les pluies de ces derniers jours ont diminué l'efficacité du traitement conseillé dans le bulletin du 30 mars. D'autre part, la végétation s'est accrue. Les projections d'ascospores sont de plus en plus abondantes et des pluies importantes qui surviendraient actuellement pourraient provoquer de graves contaminations. Par conséquent il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - Dans les vergers des départements de la Loire-Atlantique, du Maine et-Loire, de la Vendée, de la Vienne et des Deux-Sèvres, sauf la région de la Gâtine, les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. En conséquence il y a également lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

Dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer un nouveau traitement immédiat sur les variétés cultivées en forme basse. Sur la variété Reinette Clochard, en forme haute tige, attendre de nouvelles informations de la Station pour intervenir.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour assurer la protection contre cette maladie

MONILIA ET GNOMONIA DU CERISIER - La protection contre cette maladie doit continuer d'être assurée, les arbres étant actuellement à un stade sensible.

PROTECTION DES ABEILLES

Il est rappelé que pour éviter les empoisonnements d'abeilles, seuls sont autorisés pendant la floraison des arbres fruitiers, les insecticides et acaricides suivants: roténone, pyréthrine, diéthion, toxaphène, polychlorocamphane, dicofol (dichlorophényltrichloréthanol), thioquinox, endosulfan, phosalone.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU - Effectuer un traitement immédiat.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 10 AVRIL 1967 - 2.250 exemplaires.